

Coach professionnel

► Activités

Le coaching est **un processus d'accompagnement qui favorise la prise de conscience par une personne ou un groupe de ses modes de fonctionnement**, avec l'objectif de dépasser la situation dans laquelle elle se trouve et d'atteindre ses objectifs professionnels et/ou personnels qu'elle s'est fixés en toute autonomie.

Le coaching est tourné vers la **motivation**, le **potentiel**, et les **ressources propres à chacun**. Il s'appuie sur les valeurs et le talent de l'individu.

Le coach est donc un **catalyseur**. Il fournit au coaché des moyens d'atteindre ses objectifs tout en lui apprenant, pour l'avenir, à se passer de lui et à continuer à se développer lui-même.

Le coaching suit le même processus, quel que soit le contexte d'intervention.

Néanmoins, les coachs ont souvent des domaines de spécialité, en fonction de leur parcours professionnel et personnel, et des particularités éventuellement liées aux formations qu'ils ont suivies.

► Compétences

Un coach professionnel a reçu **une formation spécifique au coaching reconnue par la profession**.

Il possède des connaissances complémentaires de compréhension des mécanismes comportementaux sur des modèles éprouvés.

Il a une supervision régulière de sa pratique assurée par un professionnel. Il continue à se former et reste en veille.

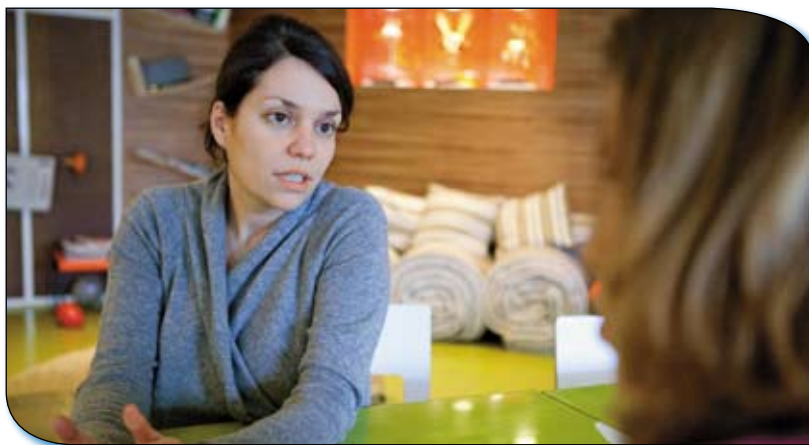
Il est capable d'appréhender le contexte de son client, en tenant compte de son environnement et de sa culture. Il doit s'assurer que son intervention sert les intérêts de la personne coachée. Il doit agir avec intégrité et fiabilité pendant toute la durée de son intervention. Enfin il doit garantir le respect des engagements pris contractuellement et se tenir à la règle de confidentialité.

► Salaire

Les tarifs n'étant pas réglementés, les prix varient en fonction des régions et des coachs. Certains pratiquent un tarif horaire ou à la séance, d'autres un forfait pour un nombre de séances convenu d'avance.

Prix indicatifs :

- 300 à 500 € l'heure dans le cadre d'un coaching pris en charge par l'entreprise.



- 70 à 200 € l'heure lorsqu'il s'agit d'une démarche individuelle.

La durée globale du coaching est très variable. Elle dépend de la nature de l'objectif, des disponibilités horaires, de la fréquence des séances, mais aussi des motivations et de l'implication du client.

Un accompagnement s'étale généralement sur 3 à 6 mois.

► Débouchés

Après avoir fait leurs preuves dans l'accompagnement individuel, le processus et les outils du coaching s'ouvrent aujourd'hui à de **nouveaux champs** : coaching d'équipes, coaching collectif et coaching d'organisation.

Le coaching se développe par ailleurs en dehors du cadre de l'entreprise et des organisations. Il est de plus en plus utilisé aussi dans la sphère privée, et dépasse aujourd'hui le seul accompagnement des adultes pour s'appliquer aussi à celui des adolescents.

► Itinéraire

Le coaching est un métier qui n'est pas encore réglementé, ce qui permet une utilisation libre de l'appellation Coach.

On dénombre en France **une quarantaine d'organismes de formation au coaching**, la plupart privés, avec une grande diversité de tailles et de modèles d'enseignement.

Il appartient au futur coach de choisir une école en fonction de son parcours initial et des enseignements proposés.

Dans tous les cas, il est recommandé à toute personne souhaitant exercer le mé-

tier de coach de **compléter sa formation au coaching par le parcours de certification AFAQ/AFNOR**. Ce certificat valide les compétences de tous les coachs professionnels et atteste la conformité de leurs prestations.

Par ailleurs, des universités proposent un cursus lié au coaching.

1/ Diplôme d'Université Coaching Professionnel, Pratiques de l'accompagnement à l'Université Catholique de l'Ouest

Cette formation permet aux professionnels, qui exercent ou souhaitent exercer dans le champ de l'accompagnement au changement, d'orienter leurs interventions sous la forme de coaching en intégrant la posture et les outils adéquats.

La formation se déroule à **Angers** ou **Paris** d'octobre à juillet, à raison de 2 à 3 jours par mois. La durée de la formation est de 183 heures auxquelles s'ajoute du travail personnel.

La validation se fait en cours et en fin de formation par un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels. Pour être admis il faut être titulaire d'un niveau BAC + 3, avoir une expérience professionnelle significative et avoir effectué ou être prêt à effectuer un travail thérapeutique (les candidats qui ne présentent pas le niveau requis mais une expérience longue peuvent faire l'objet d'une validation des acquis professionnels).

Contact :

UCO - Université Catholique de l'Ouest
 (2 lieux de formation : Angers - Paris)
 3, place André-Leroy
 49008 Angers
 ☎ 02 41 81 67 96 | E-mail : fc@uco.fr

2/ Diplôme d'Université «Coaching en entreprise : apports pratiques, regards pluriels» à l'IAE de Lyon

Cette formation est ouverte aux professionnels confirmés des ressources humaines, aux dirigeants, managers et responsables d'équipe ainsi qu'aux consultants, formateurs et coachs désireux de professionnaliser leur pratique.

Durée : 42 jours (295.5h), de octobre à octobre de l'année suivante. Le rythme est de 2,5 jours par mois + une semaine complète en juin.

Stage : 3 dispositifs de coaching professionnel à conduire : 15 heures chacun, soit un total de 45 heures.

Contact :

IAE Lyon - Service Formation Continue
 ☎ 04 78 78 71 88
 contact.iaefc@univ-lyon3.fr

3/ Diplôme d'Etudes Supérieures d'Université Pratiques du coaching à Paris 8

Cette formation propose d'acquérir des outils, techniques et méthodologies effectives de pratique du coaching dans les domaines de la gestion des ressources humaines en entreprise et du développement personnel.

Elle est ouverte aux personnes souhaitant exercer ou professionnaliser leur pratique dans le champ du coaching : cadres supérieurs, professionnels des ressources humaines, responsables de structures et managers d'équipes, consultants en entreprise, formateurs, professionnels du développement personnel, de la médiation, de la relation d'aide...

Le diplôme délivré est un diplôme d'études supérieures d'université de niveau baccalauréat + 4.

Contact :

Université Paris 8
Service Formation Permanente
 2 rue de la Liberté
 93526 Saint-Denis Cedex
 ☎ 0 820 20 51 00
 Fax : 01 49 40 65 57
 Adresse électronique : info-sfp@univ-paris8.fr

4/ diplôme universitaire Coaching à l'IAE de Toulouse

Cette formation accessible en formation continue débouche sur un **diplôme d'université de niveau Bac+4.**

Le niveau de recrutement est de Bac + 3. La durée de la formation est de 177 h de cours.

L'objectif est de préparer des professionnels de l'entreprise (managers et responsables) et des professionnels de l'accompagnement à l'exercice de l'activité de coach professionnel (interne ou externe).

Elle permet d'appréhender les stratégies qui favorisent le changement, de piloter des interventions concrètes en organisation, et d'accompagner les dirigeants et leurs équipes dans leurs mutations. A l'issue de cette formation les stagiaires peuvent exercer leur activité tant en entreprise comme coach interne que dans une société de conseil ou en profession libérale comme coach externe.

L'accès à ce diplôme est donc **ouvert aux professionnels ayant une pratique confirmée de l'entreprise minimum 5 ans** (Responsables opérationnels ou stratégiques, Consultants et formateurs, internes et externes) ainsi qu'aux professionnels de la relation d'aide et de l'accompagnement vers un développement personnel : psychologues, psychothérapeutes, psychanalystes...

Contact :

Institut d'Administration des Entreprises
 2, rue du Doyen Gabriel Marty
 31042 Toulouse Cedex 9
 ☎ 05 61 63 56 00

5/Master Professionnel Coaching - Développement personnel en entreprise à Paris 2

Ce diplôme s'adresse en priorité à des managers opérationnels et fonctionnels ayant à exercer une influence personnelle, à des cadres de la fonction ressources humaines en situation de coaching interne et à des formateurs et intervenants en entreprise.

Un niveau de formation initiale égale à **bac + 4 est requis**, quel que soit le domaine de spécialité + **1 an d'expérience professionnelle**. Formation de 280 heures sur 9 mois. Les débouchés professionnels sont : coachs en entreprise, consultants, formateurs, responsables RH...

Contact :

Université Panthéon-Assas
Centre de formation permanente
 4 rue Blaise Desgoffe
 75006 Paris - 06e arr
 ☎ 01 53 63 86 26
 Site : cfp.u-paris2.fr

6/ Master Sciences humaines et sociales, mention : éducation et formation - spécialité éducation et missions d'évaluation en organisation à Aix-Marseille 1

Le but de cette formation est de former des professionnels qui auront pour vocation d'assurer les activités de conseil en évaluation dans les ressources humaines ou d'accompagnement professionnel individuel et de coaching.

Les débouchés se situent donc en entreprises (publiques ou privées), organismes de formation, Fonction publique et territoriale, cabinet conseil...

Les emplois occupés sont **conseiller en insertion professionnelle, consultant/formateur, chargé des Ressources Humaines...**

La durée de la formation est de 9 mois, en alternance : 360 heures de cours et 200 H de stages.

Contact :

Université de Provence - département des sciences de l'éducation
 Hôtel-Dieu - 1 avenue de Verdun - F-13410 Lambesc
 ☎ 04 42 57 17 17
 Fax : 04 42 57 17 07
 Mél. : accueil.scelambesc@univ-provence.fr

INFO +

Pour aller plus loin

- **La Fédération Francophone de Coachs Professionnels** est une association loi 1901. La FFC Pro, créée en 1999, est internationale. Elle rassemble les coachs professionnels francophones : www.ffcpro.org
- **La Société Française de Coaching**, association à but non lucratif, enregistrée auprès du greffe du TC de Paris : www.sfcoach.org
- **ICFF, International Coach Fédération France** : association loi 1901. Section française de l'association professionnelle d'intérêt général et indépendante nommée International Coach Fédération (ICF) - dont le siège est aux USA - auquel elle est affiliée : www.coachfederation.fr

Zoom sur... le coaching et la norme ISO 17024

L'AFNOR, un organisme de certification et d'évaluation, a créé en 2007 un certificat des compétences du coach, selon la norme ISO 17024.

Il s'agit d'un certificat de compétences délivré selon un référentiel métier. Ce certificat valide les compétences de tous les coachs professionnels et atteste la conformité de leurs prestations au regard d'exigences définies. Après avoir complété un dossier de candidature, le coach est évalué au cours d'un entretien et d'une mise en situation. Le jury apprécie ses compétences techniques, sa posture et le respect des règles déontologiques de sa profession. La certification des coachs est délivrée pour une durée de 3 ans, avec un suivi à mi parcours et porte sur tous les aspects relatifs à l'accompagnement de personnes en situation de coaching.